

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
PORTES DE FRANCE – THIONVILLE**

Compte-rendu succinct de la séance du
BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 FEVRIER 2020
Salle Schuman – Hôtel de Communauté à Yutz

La séance est ouverte à 18h10.

Après avoir entendu quelques communications,

Le Bureau Communautaire :

- **ADOPTE** le procès-verbal du Bureau Communautaire du 14 novembre 2019
- **ACCEPTE** la rétrocession à l'euro symbolique de l'ensemble des parcelles des espaces publics de la ZAC Cormontaigne et **ACTE** leur classement
- **APPROUVE** la participation de la Communauté d'Agglomération au Défi « Au boulot, j'y vais à vélo ! », la contribution à hauteur de 1 500 € à son organisation mutualisée et la convention de partenariat correspondante
- **APPROUVE** la mise en œuvre du dispositif « Villes Libres Sans Tabac » et « Mairie sans Tabac » piloté par l'association « Grand Est Sans Tabac »
- **APPROUVE** la modification du règlement d'intervention pour l'aide à l'installation de professionnels de santé sur le territoire de la Communauté d'Agglomération
- **ACTE** le principe de la cession des ouvrages d'assainissement du SIVOM du canton de Fontoy à la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville et **DONNE** délégation à M. le Président ou à son représentant pour **ENGAGER** toutes les démarches nécessaires
- **AUTORISE** l'organisation de la 3ème manche du P1 Jetcross World Pro Tour sur la Moselle par la société JX Sports les 16 et 17 mai 2020 et **APPROUVE** le financement forfaitaire de cette manifestation s'élevant à 25 000 € TTC
- Concernant l'évènementiel sportif, **ATTRIBUE** une subvention de :
 - 10 000 € au Cyclo Sport Thionvillois pour l'organisation d'une étape du 35ème Tour de Moselle le 13 septembre 2020
 - 1 000 € à l'association Running Trail Tervillois pour l'organisation de la 8ème édition de l'Hémératrail qui se déroulera à Terville, les 12 et 13 septembre 2020
 - 1 000 € à l'institut des sports de combat de Thionville pour l'organisation des Internationaux de Thionville en Kick Boxing le 18 avril 2020

- **APPROUVE** le retrait de la Communauté d'Agglomération du groupement de commandes coordonné par Metz Métropole pour la fourniture de gaz naturel et **AUTORISE** l'adhésion de la Communauté d'Agglomération au groupement de commandes coordonné par le Département de la Moselle pour la fourniture de gaz naturel et toutes les modalités qui en découlent
- **FIXE** les tarifs pour la Redevance d'Occupation du Domaine Public routier et non routier et le montant de location des fourreaux appartenant à la Communauté d'Agglomération et leurs modalités d'actualisation quel que soit l'opérateur concerné et **APPROUVE** la convention relative à la location d'ouvrages propriété de la Communauté d'Agglomération
- **ATTRIBUE** une subvention de 1 000 € à Entreprendre en Lorraine Nord pour l'organisation du Festival International du Film Industriel le 6 février 2020
- **ATTRIBUE** une subvention d'investissement de 2 000 € au Bassin d'Éducation et de Formation de Thionville – Hayange – Rombas (BEF) pour la 14^{ème} édition du Salon de la Découverte Professionnelle organisée les 6 et 7 février 2020
- **DECIDE** la vente à Mme LEDRU et M. DIEBOLD du terrain cadastré n°303 en section 7 sur la Commune de Kuntzig, d'une superficie de 3 941 m² et **FIXE** le prix de cession du terrain à 30 € HT le m², conformément à l'estimation de France Domaine
- **AGRÉE** la candidature de la société DECATHLON en vue de la cession par l'aménageur SODEVAM, d'un terrain d'une superficie d'environ 455 m², situé sur l'Espace Meilbourg, sous réserve d'arpentage et **FIXE** le prix de cession du terrain à 118 € HT/m²
- **APPROUVE** la convention à établir avec Eco-TLC déterminant les modalités techniques de prise en charge des déchets textiles ainsi que le dispositif de compensation financière au bénéfice de la collectivité
- **APPROUVE** l'octroi d'une aide de fonctionnement à ATMO Grand Est pour l'exercice 2020 à hauteur de 4 000 € pour les missions de mesure et de surveillance de la radioactivité
- Pour ce qui concerne l'habitat :
 - **EMET** un avis favorable sur le budget de l'OPH Portes de France – Thionville pour l'exercice 2020 et sur les comptes
 - **ACCORDE** sa garantie à hauteur de 25 % pour le remboursement par la Société 3F Grand Est d'un Prêt souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations et destiné à financer la construction de 25 logements, rue des Frères à Thionville
 - **APPROUVE** le bilan annuel 2019 de mise en œuvre du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs

- **VALIDE** le principe de mise en œuvre d'une OPAH-RU sur le centre-ville de Thionville et **DONNE DELEGATION** à Monsieur le Président ou son représentant pour mener toutes les démarches nécessaires permettant de finaliser les modalités de mise en œuvre et d'établir un projet de convention d'OPAH-RU à signer avec l'Agence Nationale de l'Habitat et l'Etat

- **APPROUVE** la modification des dispositions financières des statuts du Syndicat Mixte des Transports Urbains Thionville-Fensch

- **DECIDE** l'adhésion de la Communauté d'Agglomération au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, **AUTORISE** le paiement de la cotisation annuelle fixée à 0,10 € par habitant, montant plafonné à 5 000 € pour les EPCI, **APPROUVE** la convention afférente et **AUTORISE** le versement d'une cotisation annuelle de 3 000 € pour l'organisation des permanences mensuelles dans les locaux de la Communauté d'Agglomération

- Concernant les Ressources Humaines :
 - **APPROUVE** le principe de la mise à disposition de personnel pour assurer les fonctions de secrétaires de mairie auprès des Communes membres de la Communauté d'Agglomération selon des modalités restant à définir
 - **DECIDE** la transformation d'un poste d'Adjoint administratif en un poste de Rédacteur territorial, au 14 février 2020 et la création d'un poste d'Educateur des APS, à compter du 16 décembre 2019.

La séance est levée à 19h50.